

SEMAINE DE RELÂCHE 2017

Horaire du lundi 27 février au vendredi 3 mars

Pavillon du parc Amyot

LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 1 ^{er}	JEUDI 2	VENDREDI 3
Service de garde de 7 h à 9 h				
Plongez dans l'univers de la BD avec Animations Clin d'Oeil Jeux visuels, de mémoire et plus! Création d'une BD Espadrilles et habit de neige	Sortie Défi X-out Bois-des-Filions Arrivée des enfants: 8 h 35 Retour: 16 h 15 Espadrilles au service de garde	Aventure-toi dans la jungle! Entre dans l'univers des animaux sauvages! (Bricolage, jardinage, jeux et plus) Espadrilles et habit de neige	Attention Zone arctique! Vis comme un Inuit pour une journée! (Raquette, soccer sur neige, tente igloo et surprises!) Espadrilles et habit de neige	Sortie Super Glissades St-Jean-de-Matha Arrivée des enfants: 8 h 45 Retour: 16 h Espadrilles au service de garde et habit de neige complet. Veuillez prévoir des vêtements de rechange.
Service de garde de 16 h à 18 h				
TARIF*^A				
16 \$	20 \$	16 \$	16 \$	22 \$
FORFAIT POUR LA SEMAINE: 75 \$ (Excluant le service de garde)				

Attention, le service de garde débute à 16 h.

SERVICE DE GARDE DU CAMP DE JOUR

Du lundi au vendredi de:

Bloc AM: 7 h à 9 h 3 \$ / période
 Bloc PM: 16 h à 18 h 3 \$ / période

Deux blocs (journée): 5 \$ / jour

Minimum 5 inscriptions par bloc.



LIEUX DES ACTIVITÉS DURANT LA RELÂCHE



Du lundi au vendredi, les enfants devront se rendre au **Pavillon du parc Amyot** situé au 150, rue Royale. **Les départs pour les sorties se feront au parc Amyot.**

En cas de mauvais temps les jours de sortie, dès 7 h, consultez le site Internet de la Municipalité: saintpaul.quebec ou contactez le 450 759-4040, poste 228, et écoutez le message de la boîte vocale.



INSCRIPTION et PAIEMENT

Le camp de jour de la semaine de relâche est destiné aux enfants âgés entre 5 et 12 ans fréquentant l'école.

L'inscription aux activités peut se faire de deux façons et ce, durant la période d'inscription:

En ligne: 24/24 au saintpaul.quebec OU

En personne: au Service des loisirs et de la culture, situé au 18, boulevard Brassard.

Les activités sont payables par chèque, paiement direct ou en argent comptant au moment de l'inscription et sont non remboursables. Lors d'une inscription par Internet, le paiement doit nous parvenir au plus tard cinq (5) jours ouvrables après le moment de votre inscription sinon celle-ci sera annulée manuellement. Les chèques doivent être libellés au nom de la Municipalité de Saint-Paul.

Lors de l'inscription, vous devez avoir le numéro de la carte d'assurance-maladie de votre enfant et la date d'expiration.

Les parents dont les ressources financières sont insuffisantes pour défrayer les coûts d'inscription au camp de jour de la relâche peuvent contacter le Service des loisirs et de la culture au 450 759-4040, poste 228. Chaque demande sera traitée de façon individuelle et confidentielle.

REPAS et MATÉRIEL

Les enfants inscrits au camp de jour doivent apporter un **lunch froid** (ou thermos) ainsi que **deux collations** pour toutes les journées d'activités que ce soit au Pavillon du parc Amyot ou lors des sorties. Prenez note que nous n'avons pas de four à micro-ondes.

Lors des journées d'activités au Pavillon du parc Amyot, les enfants devront avoir leurs **espadrilles** et **habit de neige** pour les activités à l'extérieur.

Pour le matériel de chacune des journées, veuillez consulter l'horaire.

CODE DE VIE

Les enfants inscrits au camp de jour de la semaine de relâche devront être respectueux envers les animateurs et les autres enfants.

L'administration se réserve le droit d'exclure un enfant des activités de la semaine de relâche s'il ne respecte pas les règlements.

* Tarification familiale applicable pour 2^e enfant (- 25 %) et suivant (- 50 %)

^A Pour les non-résidents, tous les coûts sont majorés de 50 % et la tarification familiale est non applicable.

DESCRIPTION DES SORTIES



MARDI 28 FÉVRIER
20 \$ - 5 À 12 ANS
DÈFI X-OUT

Un défi aux 20 minutes! Passez au travers des lasers sans déclencher l'alarme, trouvez les micros dans la chambre noire, résolvez les énigmes, escaladez, sautez, ...

Matériel requis:

Lunch froid et deux collations
Vêtements confortables et bas obligatoires
Espadrilles au service de garde

www.defix-out.com

POUR TOUTE LA FAMILLE

VENDREDI 3 MARS
22 \$ - 4 À 12 ANS
30 \$ - 13 ANS ET PLUS
SUPER GLISSADES*
À ST-JEAN-DE-MATHA



Balade en traîneau avec chevaux, accès à l'anneau de glace, versant 1: 17 pistes pour tous, versant 2 (pour enfant mesurant plus de 1,25 m): 10 glissades en rafting, cyclone, etc.

Matériel requis:

Lunch froid et deux collations
Habit de neige complet
Vêtements de rechange
Espadrilles au service de garde

* Les participants du camp de jour auront priorité lors des inscriptions.

www.glissadesurtube.com

Le mercredi soir, pour bien clore notre journée sous le thème de la jungle, nous vous invitons à venir voir un film en famille!

Mercredi 1^{er} mars
de 18 h 30 à 20 h 20



Au Complexe communautaire | Accueil dès 18 h
Gratuit pour les résidents | 2 \$ pour les non-résidents
Apportez vos breuvages et friandises!
Pyjama, doudou et toutou sont les bienvenus!

Sortie pour toute la famille

Ski et planche à Tremblant

Mercredi 1^{er} mars 2017

Horaire de la journée:

Embarquement vers 7 h
Retour vers 19 h
Horaire définitif à confirmer

Lieu d'embarquement et stationnement:
Complexe communautaire de Saint-Paul

Coût:

Jeune 6 à 17 ans : 45 \$*
Adulte : 80 \$

Inclus:

Aller-retour en autobus Coach
Billet de remontée de jour

Un employé de la municipalité de Saint-Charles-Borromée accompagne le groupe pour le transport et informe les parents en cas d'incident durant la journée.

*Les enfants de 14 ans et moins doivent être accompagnés par un adulte.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
QUALITÉ, VITALITÉ & PERFORMANCE

Semaine de relâche

du 27 février au 3 mars 2017

Inscriptions

Du mardi 14 au jeudi 16 février 2017

En ligne: 24/24 au saintpaul.quebec

En personne:

au Service des loisirs et de la culture
du mardi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45
ainsi que le **mercredi 15 février jusqu'à 18 h 30**

Informations:

450 759-4040, poste 228 ou
jtetreault@saintpaul.quebec

Le Service des loisirs et de la culture est situé
au 18, boulevard Brassard (mairie).

--- RAPPEL ---

INSCRIPTIONS SOCCER ET BASEBALL ÉTÉ 2017



Les inscriptions se poursuivent jusqu'au
vendredi 3 février à midi au Service des loisirs et
jusqu'au 5 février en ligne.

Vous avez oublié? Laissez-nous un message détaillé au
450-759-4040, poste 228, avant le lundi 6 février 8 h.
Nous verrons à procéder à l'inscription
si toutes les informations nécessaires sont disponibles.